



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
HACA
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Régulation des plateformes numériques : Mme Akharbach appelle à une coopération internationale impliquant l'Afrique

[A](#) [1] [+A](#) [1]

Régulation des plateformes numériques : Mme Akharbach appelle à une coopération internationale impliquant l'Afrique

15 sep 2021









« La régulation des plateformes de contenus numériques doit être pensée et négociée dans un cadre de coopération internationale impliquant les Etats d’Afrique » a déclaré à Abidjan, la présidente de la HACA lors de son intervention au colloque international sur les stratégies de régulation des services de médias audiovisuels en ligne organisé les 14 et 15 septembre 2021 par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle de Côte d’Ivoire en coopération avec la Plateforme des Régulateurs des Médias de l’UEMOA.

Mme Latifa Akharbach a affirmé également qu’étant donné « le caractère transnational et globalisé de l’offre médiatique sur internet et du fonctionnement des plateformes et des réseaux numériques, la coopération entre les Etats et l’action internationale concertée apparaît comme indispensable pour faire le poids face au pouvoir exorbitant des GAFAN ». Citant l’exemple des différentes directives de

l'Union Européenne qui ont permis de réaliser des progrès en matière de régulation numérique, la responsable de la HACA a considéré que « cette coopération rendra possible un rapprochement des standards légaux et favorisera la coordination et la mutualisation des expertises entre régulateurs ce qui aura pour résultat de réduire les limites induites par l'extraterritorialité des services numériques et aidera à renforcer l'effectivité de la régulation des contenus diffusés sur le web en général ».

« La responsabilisation des plateformes numériques globales qui agissent plus comme des acteurs économiques que comme des acteurs éditoriaux, ne peut résoudre à elle seule le problème des contenus nuisibles tels que le discours de haine, la pornographie, les fake-news, les atteintes à la dignité humaine, etc, a poursuivi Mme Akharbach. La responsabilisation des usagers est certainement l'investissement le plus pérenne à ce propos -a-elle conclu.

Les participants à ce colloque international qui a réuni 14 instances de régulation d'Afrique en plus du CSA français et des représentants de plateformes de diffusion de chaînes de télévision tels que Startimes et Canal Plus ont également débattu lors d'une session dédiée de la question de la lutte contre l'exploitation illégale des productions et services audiovisuels sur internet.

Les Présidents des instances de régulation présents au colloque ont été reçus en audience par le Premier ministre ivoirien Patrick Achi le 15 septembre au siège de la Primature à Abidjan.

Il est à rappeler que Mme Akharbach qui était accompagnée de M. Talal Salaheddine, manager des questions africaines à la HACA a également participé aux travaux de ce colloque en sa qualité de vice-présidente du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>